



Emmanuel Bréziat,
délégué général du Medef Isère

« Les nuages s'amoncellent... »

Bilan 1^{er} semestre 2022 : Des nuages menaçants commencent à s'accumuler dans un ciel économique jusqu'ici resplendissant.

Alors que l'été s'achève, l'économie française fait preuve d'une très belle résistance. Le secteur privé continue à créer un nombre très élevé d'emplois : plus de 80 000 en 2021, 70 000 au 1^{er} trimestre 2022 et plus de 100 000 au 2^e trimestre.

Ce rythme de créations est inattendu, en grande partie inexplicé, et il reste bien supérieur à celui qui devrait résulter du taux de croissance de l'activité.

L'activité résiste bien. On constate un rebond du PIB de 0,5 % au 2^e trimestre après une contraction de 0,2 % au 1^{er} trimestre. Les chiffres du 3^e trimestre devraient être positifs (dans les services) compte tenu de la belle saison estivale et du retour en masse des touristes étrangers. Ce rebond devrait garantir un acquis de croissance de 2,5 % en 2022, ce qui constitue une belle performance dans les circonstances.

Dans ce contexte global, l'Isère tire très bien son épingle du jeu et a tous les atouts pour construire l'avenir. Un attrait accru pour la montagne, des investissements sans précédents dans la micro-électronique, un tissu d'entreprises très présent sur les secteurs porteurs, un dynamisme intact dans l'innovation etc...

Cependant, on observe un début de contraction de l'activité manufacturière au 3^e trimestre (difficultés d'approvisionnement et de recrutement, recul des nouvelles commandes). Si l'indice du climat des affaires publié par l'INSEE demeure stable en août, le moral des ménages reste en berne, plombé par l'inflation et les perspectives de niveau de vie. Ces craintes se traduisent par des reports d'achats et par une baisse de la « sur-épargne » constituée en 2020 et 2021 (43 % des 154 milliards d'€ auraient été absorbés par la hausse des prix à la consommation).

L'inflation continue d'accélérer pour atteindre 6 % en juillet, soit un plus haut niveau depuis 37 ans. Elle reste bien inférieure à la moyenne de la zone euro (environ 9 %) mais uniquement du fait des mesures gouvernementales qui pèsent lourd sur les finances publiques. Cette inflation va appeler une nouvelle hausse des taux de la BCE en septembre. On peut supposer que cette hausse aura un impact assez limité. En effet, contrairement aux Etats-Unis, l'inflation que subit l'Europe est largement « importée » à travers l'explosion du prix de l'énergie liée principalement à la guerre en Ukraine.

Ce contexte inédit et menaçant appelle à une mobilisation de tous les acteurs, en particulier pour faire face à la crise énergétique et « passer » l'hiver.

Les entreprises prendront leur part et répondront à l'appel à la sobriété lancée par Elisabeth Borne lors de la REF du Medef. D'ailleurs beaucoup d'entre elles, et en particulier dans notre région, ont déjà engagé de nombreux investissements pour réduire leur consommation. Un effort partagé et appliqué avec discernement. Il est du devoir de chacun, et à la portée de tous, de réduire un peu le chauffage cet hiver ; mais pour bon nombre d'entreprises l'accès à l'énergie est vital dans leur processus de production.

Par ailleurs les difficultés de recrutement atteignent un niveau sans précédent. La réforme de l'assurance chômage est urgente et indispensable, avec un régime d'indemnisation fonction de la conjoncture économique que le Medef appelle de ses vœux.

Enfin, le défi de la transition écologique est dans tous les esprits. Sous l'impulsion de notre Présidente, le Medef Isère est particulièrement mobilisé pour accompagner au mieux nos entreprises dans cette transition. Nous répondrons présents pour avancer vers un capitalisme décarboné et être à vos côtés dans les mois tourmentés qui s'annoncent.



Jérôme Lopez
président de la CPME Isère

« Après une activité soutenue au 1^{er} sem. 2022,
la rentrée est morose »

Bilan 1^{er} semestre 2022 : D'un avis unanime et quels que soient les secteurs, l'activité économique au cours du 1^{er} semestre 2022 a été soutenue.

La sous-traitance industrielle a fortement progressé au niveau du département et les hausses du coût des matières premières subies en début d'année ont, la plupart du temps, pu être répercutées sur le client final, évitant ainsi de toucher à la marge des entreprises.

Les carnets de commandes sont chargés jusqu'à la fin de l'année, voire chez certains sous-traitants jusqu'à janvier 2023.

Les prix des matières premières ont tendance à se stabiliser, en revanche, les délais de livraison sont rallongés.

Compte tenu de la pénurie de main-d'œuvre et pour permettre aux salariés de faire face à l'inflation, les entreprises ont dû augmenter les salaires afin de pouvoir conserver leur personnel (de l'ordre de 5 % environ depuis janvier 2022).

Les commerçants ressentent fortement la baisse de pouvoir d'achat des clients, ces derniers freinent leurs dépenses et la rentrée est morose.

Certains produits de consommation courante sont absents des rayons, dû à des manques de personnel dans les transports permettant de les acheminer ou à l'absence de personnel en production.

Pour les commerces alimentaires de proximité, et notamment la boulangerie, le panier moyen a tendance à baisser et le début d'année 2022 a été difficile compte tenu de la persistance des restrictions sanitaires. Ces catégories de commerces subissent aussi de plein fouet les hausses des prix de l'énergie (gaz et électricité) et des matières premières qui ne peuvent pas être totalement répercutées sur le client et donc aboutissent à une diminution des marges.

Le marché de l'automobile est compliqué également. Les délais de livraison pour les véhicules neufs se rallongent de plus en plus. Il y a de sérieuses difficultés d'approvisionnements pour les pièces détachées, notamment celles contenant des composants électroniques, qui empêchent les réparations de se faire.

Les véhicules électriques n'attirent pas la clientèle et les voitures hybrides ne sont pas toujours fiables aux yeux des clients.

Dans ce contexte, le marché de la location est en forte hausse.

Face à la montée des périls économiques et les tensions géopolitiques nombreuses, les chefs d'entreprise veillent à rester optimistes et l'activité devrait continuer de progresser légèrement avec une croissance de l'ordre de 2,5 %.

Préoccupations et faits marquants :

Pour autant, les dirigeants s'inquiètent de la flambée des coûts de l'énergie et des risques de pénurie car des coupures d'approvisionnement, même temporaires, marqueraient un coup d'arrêt dans les chaînes de production.

Enfin, 90 % des entreprises, tous secteurs d'activité confondus, ont des problèmes de recrutements et la crise sanitaire n'a fait qu'aggraver ce phénomène. Nombreux sont les salariés qui abandonnent leurs postes en CDI, ce qui préoccupe les employeurs qui peinaient déjà à recruter et les demandeurs d'emploi manquent bien souvent de motivation (plus d'un demandeur d'emploi sur deux ne se présente pas aux entretiens d'embauche...). La valeur travail semble malheureusement avoir perdu tout son sens aujourd'hui.



Hugues de Villard
président Fnaim 38 Entreprises

« Un bilan d'activité très bon
au 1^{er} semestre 2022 »

Bilan 1^{er} semestre 2022 : Le bilan du premier semestre 2022 est très bon avec une forte hausse des transactions en bureaux du fait des nouveaux modes de travail et de la reprise économique, mais aussi une hausse des transactions en locaux d'activité (industriels) qui est freinée par la rareté des biens à la vente et l'absence des terrains.

Perspectives à fin 2022 : Le deuxième semestre devrait rester bon en bureaux mais devrait se ralentir en locaux d'activité par manque de biens. La hausse des taux d'intérêt risque de ralentir le nombre de ventes et d'augmenter le taux de rentabilité demandé par les investisseurs.

Au vu des carnets de commandes, bien remplis pour les mois à venir, le développement de l'activité restera soutenu jusqu'au début 2023.

Préoccupations et faits marquants :

Le décret tertiaire devrait modifier les comportements d'achat. La guerre en Ukraine et le ralentissement économique pourraient casser la belle dynamique que nous avons depuis 2 ans. L'inflation et la difficulté d'approvisionnement dans le bâtiment pourraient aussi gêner, voire bloquer, des projets de construction. Absence de terrains à la vente qui bloque les déménagements.

Bilan 1^{er} semestre 2022 : Au niveau national pour le Bâtiment le logement neuf se stabilise à hauteur de +0,5 % sur 12 mois glissants à fin avril. Toutefois, il est à noter que cette stabilisation est due à la hausse de l'individuel +8,3 % compensant la chute du collectif à -6,1 %. Sur la même période, sous l'effet du traitement des dépôts massifs en décembre 2021 lié à l'anticipation de la RE2020, le nombre de permis de construire s'envole de 21,8 %. Cependant, cet effet positif commence à prendre fin, l'individuel chute déjà de 8,1 % sur un an à fin avril, alors qu'il se poursuit encore en collectif (+32 %) en raison de délais d'instruction plus longs. Le non résidentiel est en hausse de +26 %. Ce redressement est synonyme de reprise des investissements, notamment dans l'industrie et le commerce. L'activité amélioration-entretien est, quant à elle, en légère accélération à +1,4 % par rapport au 1^{er} trimestre 2021 alors que la rénovation énergétique semble marquer le pas à +1,1 % malgré le cortège d'aides qui l'accompagne.

En Isère, la tendance est sensiblement la même avec, en logements commencés, une légère hausse de 3,3 % portée par l'individuel à +7,9 % alors que le collectif atteint péniblement +1,3 % sur un an à fin juin. Concernant les logements autorisés (PC), en lien avec l'anticipation de la RE2020, l'augmentation sur la période est de 17 % à la faveur du collectif qui atteint +22,2%.

En ce qui concerne les Travaux Publics, après une fin d'année 2021 stable à l'échelle nationale, le 1^{er} trimestre a marqué un premier retrait de l'activité en volume (-10,1 %) , pour aller vers un décrochage au 2^e (-15,5 %). Les marchés conclus s'installent dans une tendance baissière, avec un nouveau recul à hauteur de -10,7 % au second trimestre. L'activité sur notre département est orientée, comme au national, avec une baisse des appels d'offres de -3 % sur 12 mois glissants à fin mai et -23 % par rapport à la moyenne des trois années précédant la crise sanitaire.

Perspectives à fin 2022 : La lecture des prochains mois reste un exercice difficile. En effet, la profession est face à une situation très contrastée. L'activité bénéficie d'une visibilité correcte mais de multiples facteurs contraignent la marge de manœuvre des entreprises. La crise des matériaux ne semble pas trouver son terme et parallèlement, celle de l'énergie se développe. De novembre 2021 à avril 2022, les prix des aciers pour la construction ont progressé de 27 %, ceux des tuiles de 20 %, des produits en PVC de 16 %... Les litanies de hausses se succèdent depuis fin 2020 et fragilisent évidemment les entreprises de BTP : leurs marges opérationnelles se dégradent. Les comptes trimestriels de la Nation, publiés par l'INSEE, en font clairement écho. Les trésoreries des TPE sont fortement impactées et se stabilisent difficilement pour les entreprises de plus de 10 salariés.

Mais avec la crise de l'énergie, le choc inflationniste va encore s'accroître. Dans un contexte de guerre en Ukraine qui s'installe, la réorganisation de l'approvisionnement en gaz peine encore et son prix risque de s'envoler, entraînant avec lui celui de l'électricité. En effet, en Europe le prix de l'électricité est indexé sur celui du gaz, aussi aberrant que cela puisse paraître pour notre territoire, ce qui laisse entrevoir une explosion de son prix sur les mois à venir. Les principaux énergéticiens tablent d'ores et déjà, pour les entreprises, sur un prix du MWh à minima multiplié par 10. De plus, si l'abandon du GNR programmé en janvier 2023 entraine réellement en vigueur, il ne ferait qu'ajouter de l'inflation à l'inflation.

Enfin, on note une augmentation des appels d'offres infructueux, des marchés plus fréquemment décalés, voire annulés sous l'effet de la hausse des prix, créant de l'inquiétude chez les entrepreneurs de BTP. En AURA, 9 sur 10 d'entre eux déclarent être inquiets sur l'activité à venir, du fait de l'imprévisibilité de la situation.

En Bâtiment, le marché de l'entretien rénovation devrait encore bénéficier de la dynamique des aides, notamment MaPrimeRenov', mais la dégradation du marché des CEE pourrait brider légèrement l'activité. En revanche, l'inquiétude se renforce sur le logement neuf et sa probable chute à l'horizon fin 2022 : les chiffres récents confirment ce risque. Les Travaux Publics quant à eux, confrontés à un renforcement des tensions inflationnistes pesant de plus en plus sur l'activité et les prises de commandes, voient le climat des affaires se dégrader encore.

L'inertie du secteur du Bâtiment permet de conserver des carnets de commandes corrects, allant de 6 à 10 mois pour les PME selon leur taille, mais ils accusent une légère baisse de l'ordre de 2 %. Cette faible baisse reflète parfaitement la fin progressive de l'effet d'anticipation de la RE2020. En matière de Travaux Publics, les carnets de commandes, après une fin d'année 2021 prometteuse, atteignent presque les 4 mois mais sont en baisse depuis le début de l'année.

Préoccupations et faits marquants : Les entreprises du BTP sont face à une situation inédite alliant une inflation galopante pour les matériaux et l'énergie, une pénurie de main d'œuvre face à un volume d'activité encore conséquent, l'entrée en vigueur de la RE2020 entraînant des surcoûts induits, le remboursement des PGE... En bref, leurs trésoreries sont fragilisées. L'ensemble de ces éléments devraient les pousser à augmenter leurs prix pour conserver leurs marges, mais dans ce contexte tendu, certains maîtres d'ouvrages, face à la hausse des coûts, décalent ou annulent leurs projets. Les appels d'offres infructueux s'ajoutant à cette situation accentuent une concurrence déjà très forte et une tension permanente sur les prix.

Ce constat confirme que, la solidarité de l'ensemble des acteurs de l'acte de construire, appelée de ses vœux depuis des mois par la Profession doit impérativement devenir réalité, à la fois par de la tempérance sur les prix des matériaux et par l'insertion systématique de clauses de variations de prix dans les marchés.

3 ZFE : le nouveau seuil, interdisant les véhicules Crit'Air 3 est entré en vigueur le 1^{er} juillet dernier. Dans le contexte actuel et malgré les aides et les quelques dérogations obtenues par le monde économique, certaines TPE et PME rencontreront, à n'en pas douter, des difficultés financières pour répondre à leurs obligations.

Bilan 1^{er} semestre 2022 : La conjoncture de reprise post confinement et en sortie de crise sanitaire a apporté un élan positif au tissu économique. Les banques, dans ce contexte, ont accompagné la bonne dynamique constatée auprès des particuliers (habitat notamment) comme des entreprises. Le niveau des risques de crédit est resté modéré.

Perspectives de développement pour fin 2022 : Le contexte de taux est un sujet majeur pour les mois à venir. Les banques possèdent des prêts à taux bas qui ne seront pas renégociés mais rémunèrent les placements à des taux qui iront croissant. De ce fait, une remontée trop rapide pourrait affecter fortement les revenus. Les évolutions réglementaires en cours nous imposeront également des adaptations parfois fortes, sur les sujets des assurances emprunteurs, de l'encadrement des risques liés à la transition écologique, du développement des usages numériques. S'agissant de ces derniers, les attentes des clients dicteront encore des évolutions à conduire.

Le PNB (chiffre d'affaires) est exposé aux conséquences de la baisse de taux et aux adaptations réglementaires (limitation des frais). Pas d'effet notable attendu sur les risques. Les charges de fonctionnement sont attendues stables ou en légère hausse du fait des tensions pesant sur les salaires en lien avec l'inflation.

La reprise économique qui est accompagnée par les banques ouvre des opportunités importantes. L'inflation et les difficultés de recrutement sont des écueils qui touchent aussi les banques.

Le marché immobilier est dynamique, les entreprises investissent et ont des carnets de commandes rassurants pour la plupart.

Préoccupations et faits marquants :

L'inflation et ses impacts sur les charges de fonctionnement, dont les salaires, est une préoccupation majeure ainsi que la remontée des taux et éventuellement la reprise des défaillances d'entreprises à un niveau supérieur à la période pré Covid (pas de signe confirmant une telle tendance pour le moment).

Parmi les faits marquants de ce premier semestre, on citera principalement la remontée des taux, l'inflation et les tensions sur les recrutements.

La tendance du marché de l'immobilier et les mesures que prendront les autorités de tutelle sur le taux d'usure (taux plafond de financement qui limite la capacité des banques à répercuter le renchérissement des ressources sur les prix pratiqués auprès des clients) seront des éléments déterminants.

Bilan de Conjoncture 1^{er} semestre 2022 de la région grenobloise - La parole aux professionnels - Septembre 2022

Une publication de l'Observatoire économique de la CCI Grenoble. Dépôt légal janvier 2013. ISSN n° 2553-8543.

Coordination : CCI Grenoble, Direction de l'Institutionnel - **Enquêtes** : 1^{er} semestre 2022 auprès des organisations professionnelles.

Crédit photos : CPME Isère - FBTP Isère - Medef Isère - FBF Isère - FNAIM 38 Entreprises. **Conception graphique, réalisation** : CCI Grenoble - Direction générale.

Remerciements : La Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble remercie les entreprises du panel Présences, du panel régional de conjoncture, les Membres élus de la CCI Grenoble, les organisations professionnelles et tous les fournisseurs d'informations ayant permis, par leur contribution, la réalisation de ce bilan de conjoncture.